



Avenue de l'Europe  
F-67075 Strasbourg Cedex Direction Générale  
Tel. +33 (0)3 88 41 20 00 Droits humains et Etat de droit  
www.coe.int

[Page d'accueil](#)
[Quoi de neuf ? ▾](#)
[A propos de nous ▾](#)
[Trouver par thème ou activité ▾](#)
[Événements majeurs ▾](#)

Vous êtes ici : [Droits humains et Etat de droit](#) > [Registre des dommages pour l'Ukraine](#)

# Registre des dommages pour l'Ukraine

## Le Sommet du Conseil de l'Europe crée un Registre des dommages pour l'Ukraine, première étape vers un mécanisme international d'indemnisation des victimes de l'agression russe



Le 17 mai 2023, lors du Sommet du Conseil de l'Europe à Reykjavik, Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, Katrín Jakobsdóttir, Première ministre de l'Islande, Mark Rutte, Premier ministre des Pays-Bas, Thórdís Kolbrún Reykfjörð Gylfadóttir, ministre des Affaires étrangères de l'Islande et Présidente du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Denys Shmyhal, Premier ministre de l'Ukraine, et Denis Maluska, ministre de la Justice de l'Ukraine, ont annoncé l'établissement du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, au moyen d'un Accord partiel élargi.

- ▶ [Cérémonie de signature du Registre des dommages pour l'Ukraine](#)
- ▶ [Résolution CM/Res\(2023\)3 établissant l'Accord partiel élargi sur le Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine](#)
- ▶ [« Unis autour de nos valeurs » - Déclaration de Reykjavik, 4e Sommet du Conseil de l'Europe](#)

➔ [Résolution CM/Res\(2023\)3 établissant l'Accord partiel élargi sur le Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine](#)

➔ [Déclaration de Reykjavik « Unis autour de nos valeurs »](#)

➔ [4e Sommet du Conseil de l'Europe](#)



[Site web du Registre des dommages](#) - Réseaux sociaux    

## Le Conseil du Registre tient sa réunion inaugurale, 15 décembre, La Haye



Lors de sa réunion inaugurale à La Haye (11-15 décembre 2023), le Conseil du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine (RD4U) a élu son Président et sa Vice-Présidente, adopté son règlement intérieur et examiné d'urgence les catégories des dommages qui pourront être soumises au Registre.

Le Conseil a élu Robert Spano, associé chez Gibson, Dunn & Crutcher et ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme, en tant que Président, et Dr. Chiara Giorgetti, Professeure à Richmond Law School, en tant que Vice-Présidente.

► [Lire la déclaration du Conseil](#)

## La Conférence des participants au Registre des dommages pour l'Ukraine a élu son Bureau, 16 novembre, Strasbourg

La Conférence des participants au Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine a tenu sa troisième réunion le 16 novembre et a élu les sept membres du Conseil du Registre. Parmi les 18 candidats (neuf hommes et neuf femmes) originaires de quatre continents différents, Yulia Kyrpa (Ukraine), Norbert Wühler (Allemagne), Chiara Giorgetti (Italie), Robert Spano (Islande), Veijo Heiskanen (Finlande), Lucy Reed (États-Unis) et Aleksandra Mężykowska (Pologne) ont été élus pour un mandat de trois ans (renouvelable une fois).

Le Conseil est l'un des principaux organes du Registre et il est essentiel à son fonctionnement. Il proposera les règles et règlements régissant le fonctionnement du Registre et sera responsable en dernier ressort des décisions relatives à l'admissibilité des demandes d'indemnisation à inscrire au Registre. Le Conseil tiendra sa première réunion à La Haye (Pays-Bas) en décembre.

► [Plus d'informations sur la réunion](#)



## La Conférence des participants au Registre des dommages pour l'Ukraine tient sa deuxième réunion, 12 septembre 2023, Riga



Des représentants de plus de 40 pays ont pris part à la deuxième réunion de la Conférence des participants au Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, organisée dans la capitale lettone, Riga.

Le Registre servira à consigner les preuves et les informations relatives aux demandes d'indemnisation concernant les dommages, pertes ou préjudices causés à toutes les personnes physiques et morales concernées, ainsi qu'à l'État ukrainien, des faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine.

Depuis la première réunion de la Conférence des participants, en juin, un accord d'État hôte fixant le siège du Registre à La Haye a été signé avec les Pays-Bas. L'accord est entré en vigueur.

- ▶ [Plus d'informations sur la réunion](#)
- ▶ [Les Principes de Riga, adoptés par les Ministres de la Justice](#) (disponible uniquement en anglais)

## Conférence des ministres de la justice, 11 septembre 2023, Riga

Les ministres de la Justice des Etats membres et observateurs du Conseil de l'Europe ont adopté une [déclaration](#) énonçant une série de principes (« Principes de Riga ») visant à contraindre la Fédération de Russie à rendre globalement compte de l'agression contre l'Ukraine et à offrir réparation à l'ensemble des victimes de la guerre, notamment par un fonctionnement ciblé et efficace du Registre des dommages causés par l'agression.

Selon ces Principes, le Registre des dommages pour l'Ukraine devrait suivre une approche centrée sur les victimes, en particulier les plus vulnérables comme les femmes et les enfants, pour leur offrir des recours. Les ministres ont également souligné l'importance de fournir une assistance aux autorités nationales afin de faciliter la coordination des efforts nationaux pour soutenir le fonctionnement du Registre et de consulter de manière effective la société civile et les organisations non gouvernementales, y compris les défenseurs des droits humains, ainsi que les victimes et les organisations de défense des droits des victimes.

- ▶ [Plus d'informations sur la conférence](#)



## Réunion constitutive de la Conférence des participants au Registre des dommages pour l'Ukraine, 27 juin 2023, Strasbourg



La Conférence des participants au Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine a tenu sa réunion constitutive, qui a rassemblé les représentants de plus de 40 pays.

Le Registre servira à consigner les preuves et les demandes d'indemnisation portant sur les dommages, pertes ou préjudices causés à toutes les personnes physiques et morales concernées et à l'État ukrainien par les faits internationalement illicites commis par la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine. Il s'agit d'un premier pas vers un mécanisme international d'indemnisation des victimes de cette agression.

La conférence a élu le Représentant permanent du Royaume-Uni, Sandy Moss, comme président, ainsi que la Représentante permanente des Pays-Bas, Tanja Gonggrijp, et Emil Ruffer, directeur du Service de droit international au ministère des Affaires étrangères de la République tchèque, comme vice-présidents. Elle a également désigné Markiyany Kliuchkovskiy (Ukraine) comme directeur exécutif.

► [Plus d'informations sur la réunion](#)

## Échange de vues sur les mécanismes nationaux de réparation des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, 19 juin, Strasbourg

Des réunions entre le Conseil de l'Europe, des organisations internationales et les autorités ukrainiennes sur les mécanismes nationaux de réparation des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine se sont tenues à Strasbourg dans un format hybride le 19 juin 2023.

Ces réunions visaient à clarifier les catégories et les définitions des dommages et des victimes, à cartographier le cadre juridique et politique national sur les droits des personnes touchées par la guerre et l'indemnisation des dommages en Ukraine, à identifier les lacunes et les défis potentiels afin de faciliter le travail à venir du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et d'autres actions planifiées dans ce domaine.

► [En savoir plus sur les réunions tenues à Strasbourg](#) (anglais uniquement)



### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

## Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

- [Résolution CM/Res\(2023\)3 établissant l'Accord partiel élargi sur le Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, 16 mai 2023](#)
- [Décision du CM - Conséquences de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, 24 février 2023](#)
- [Décision du CM - Conséquences de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine – Responsabilité des auteurs de crimes](#)

[internationaux, 14-15 septembre 2022](#)

## Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

- ▶ [Résolution 2482\(2023\) - Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, 24 février 2022](#)
- ▶ [Résolution 2433\(2022\) - Conséquences de l'agression persistante de la Fédération de Russie contre l'Ukraine : rôle et réponse du Conseil de l'Europe, 27 avril 2022](#)
- ▶ [Recommandation 2228\(2022\) - Conséquences de l'agression persistante de la Fédération de Russie contre l'Ukraine : rôle et réponse du Conseil de l'Europe, 27 avril 2022](#)
- ▶ [Recommandation 2253\(2023\) - Déportations et transferts forcés d'enfants et d'autres civils ukrainiens vers la Fédération de Russie ou les territoires ukrainiens temporairement occupés : créer les conditions de leur retour en toute sécurité, mettre fin à ces crimes et sanctionner leurs auteurs \(version provisoire\), 27 avril 2023](#)

## D'autres organisations internationales

Résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGA)

- ▶ [Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe, 26 avril 2023](#)
- ▶ [Agression contre l'Ukraine : recours et réparation, 14 novembre 2022](#)
- ▶ [Conséquences humanitaires de l'agression contre l'Ukraine, 24 mars 2022](#)

**Conseil de l'Europe**, Avenue de l'Europe F-67075 Strasbourg Cedex, France - Tel. +33 (0)3 88 41 20 00  
[Clause de non-responsabilité](#) - [© Conseil de l'Europe 2024](#) - [© Crédit photo](#) - [Contact](#) - [RSS](#)